



SALAIRES ET MESURES INDIVIDUELLES



La nouvelle politique salariale de FTV est en marche, impitoyable : Plus de commissions paritaires, aucune transparence, toutes les décisions sont prises par la hiérarchie et la DRH dans le secret des bureaux à portes fermées.

Seul filet de rattrapage, les journalistes n'ayant pas bénéficié d'une mesure depuis plus de 4 ans (depuis 2010) verront leur cas examiné dans le cadre d'un comité local des salaires avec participation des délégués du personnel... d'où l'importance de bien donner votre **autorisation écrite nécessaire à l'information du comité**. Reportez vous au mail de la direction en date du 6 octobre 2014.

http://monespace.francetv.fr/quotidien/infos_utiles/rh-social/Pages/mesuresalariales2014.aspx

Dans ce même mail, la direction précise « *Comme pour 2013, les mesures salariales individuelles 2014 permettront de revaloriser le salaire de près de 30% des collaborateurs de France Télévisions (environ 2 700 mesures). Au total, après deux années d'application, le nouveau dispositif salarial aura permis l'attribution de près de 5 400 mesures individuelles (pour mémoire, l'entreprise compte environ 8 800 CDI) »*

60 % des salariés de FTV devraient donc bénéficier d'une mesure individuelle sur la période 2013-2014. http://monespace.francetv.fr/quotidien/infos_utiles/rh-social/Pages/Mesuresindividuelles2013.aspx

En additionnant les 2059 mesures 2011 et les 1934 mesures 2012, on arrive à plus de 9000 mesures individuelles sur une période de 4 années.

Logiquement donc, chacun devrait voir son tour arriver au minimum une fois tous les 4 ans. Or, au vu du constat pour 2013, c'est loin d'être le cas : Les journalistes oubliés, mis à l'écart ou discriminés se comptent par dizaines, privés d'augmentation depuis 5, 10, voire 15 ans.

Avec des augmentations générales systématiquement en dessous de l'inflation et carrément gelées cette année, les exclus voient leur salaire nominal perdre de sa valeur : près de 20 % en 10 ans.

La direction a-t-elle bien pris la mesure des effets destructeurs de sa politique salariale, machine à exclure et à broyer tous ceux qui osent manifester leur désaccord ou leur indépendance d'esprit. Nombre de cadres aussi sont victimes de cette gestion hyper sélective.

Si vous avez été systématiquement écartés d'une promotion ou d'une augmentation depuis plus de 4 ans, parlez-en à vos délégués du personnel. Vous avez des droits. Le Snj-CGT et ses élus s'engagent à les faire respecter.

Paris, le 26 octobre 2014